Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260916-CC2026_09_02-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'IROISE
C.S. 10078
29290 LANRIVOARE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

EN EXERCICE : 57

PRÉSENTS : 48

VOTANTS : 0

L'an deux mille vingt six, le seize septembre
Les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués se sont réunis à la Communauté de Communes du Pays d'Iroise sous la présidence de Monsieur TALARMIN André, Plouarzel.

ETAIENT PRESENTS :
JESTIN Roland, Brélès ; BREHIER Tristan, Lampaul-Plouarzel ; LE BIHAN Isabelle, Lampaul-Plouarzel ; APPRIOUAL Anne, Lampaul-Ploudalmézeau ; JAOUEN Rachel, Landunvez ; BRIANT Jean-Noël, Lanildut ; RAGUENES Joseph, Lanrivoaré ; MILIN Jean-Luc, Le Conquet ; HUELVAN Annaïg, Le Conquet ; STIENNE Thierry, Le Conquet ; GODEBERT Viviane, Locmaria-Plouzané ; MEAR Stéphane, Locmaria-Plouzané ; HADDAD Benjamin, Locmaria-Plouzané ; CLECH Frédérique, Locmaria-Plouzané ; RAULT Loïc, Locmaria-Plouzané ; LAI Sylviane, Milizac-Guipronvel ; ABASQ Laurent, Milizac-Guipronvel ; MARC Marie-Jeanne, Milizac-Guipronvel ; PICART Jean-Christophe, Milizac-Guipronvel ; LAMOUR Céline, Milizac-Guipronvel ; COROLLEUR Bruno, Molène ; TALARMIN André, Plouarzel ; CONQ Anne-Marie, Plouarzel ; BATANY Philippe, Plouarzel ; HOARAU Monique, Plouarzel ; CARREGA David, Ploudalmézeau ; LAOT Anne, Ploudalmézeau ; LETARD Murielle, Ploudalmézeau ; BIVILLE Sébastien, Ploudalmézeau ; DAMOY Valérie, Ploudalmézeau ; VINCE Logann, Ploudalmézeau ; CORRE Stéphane, Plougonvelin ; LE RU Sylvie, Plougonvelin ; CHAMPEAU Joël, Plougonvelin ; SAUNIER Solenn, Plougonvelin ; PRUNIER Patrick, Plougonvelin ; PAGE Odile, Ploumoguer ; GUEGUEN Stéphane, Ploumoguer ; PAYEN Henri-Marc, Plourin ; LAINEZ Marie-Christine, Plourin ; MOUNIER Gilles, Saint Renan ; NOLL Suzanne, Saint-Renan ; BRIANT Denis, Saint-Renan ; SOLLIEC Caroline, Saint Renan ; LE CORRE Albert, Saint Renan ; JAOUEN Armelle, Saint Renan ; KEREBEL Lucien, Trébabu ; TREGUER Reun, Tréouergat

ABSENTS EXCUSES :
COLIN Christophe, Landunvez a donné pouvoir à JAOUEN Rachel
LE GALL Elisabeth, Lanrivoaré a donné pouvoir à RAGUENES Joseph
TALANDIER Annie, Locmaria-Plouzané a donné pouvoir à CLECH Frédérique
DENIEL Romain, Ploudalmézeau a donné pouvoir à LAOT Anne
BRIEND Patrick, Porspoder a donné pouvoir à TALARMIN André
COLLOC Jean-Louis, Saint Renan a donné pouvoir à BRIANT Denis
DUSSORT Fabienne, Saint Renan a donné pouvoir à LE CORRE Albert

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260916-CC2026_09_02-DE

GULCZINSKI Xavier, Saint Renan a donné pouvoir à JAOUEN Armelle
MASSON Catherine, Porspoder

Madame GODEBERT Viviane a été élue secrétaire de séance.

CC2026_09_02 : DÉCISIONS DU PRÉSIDENT ET DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

EXPOSÉ

L'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales prévoit que le président doit rendre compte des décisions prises par lui-même, dans le cadre des délégations accordées.

Synthèse des décisions prises au bureau communautaire du 9 septembre 2026

N° ET SUJET	RÉSUME DE L'ACTE	DÉCISION DU BUREAU
BC2026-09-05 Aide communautaire – Saint Renan - création de 12 logements jeunes actifs	Projet de création de logements jeunes actifs dans le cadre de la réhabilitation et de la reconversion de l'ancien bâtiment de l'école « Le Petit Prince », rue Général de Gaulle (6 000 € par logement)	Accord du bureau pour attribuer une aide de 72 000 € à la commune de Saint Renan pour la production de 12 logements jeunes et autoriser le président à signer les documents nécessaires
BC2026-09-06 Aide communautaire – Armorique Habitat - production de logements locatifs sociaux - 7 logements au lieu-dit Mezou Bras à Landunvez	Projet de création d'un logement individuel et six logements en semi-collectif avec le financement suivant : • trois logements PLAI (7 000 €), • deux logements PLUS (6 000 €), • deux logements PLS (5 000 €).	Accord du bureau pour attribuer une aide de 43 000 € à Armorique Habitat pour la production de 7 logements locatifs sociaux à Landunvez et autoriser le président à signer les documents nécessaires
BC2026-09-07 Aide communautaire – Armorique Habitat - production de logements locatifs sociaux - 7 logements dans le lotissement Gwaren vras sur Brélès	Projet de création de cinq logements individuels et deux logements en semi-collectif avec le financement suivant : • deux logements PLAI (7 000 €), • deux logements PLUS (6 000 €), • trois logements PLS (5 000 €).	Accord du bureau pour attribuer une aide de 41 000 € à Armorique Habitat pour la production de 7 logements locatifs sociaux à Brélès et autoriser le président à signer les documents nécessaires
BC2026-09-08 Aide communautaire – Armorique Habitat - production de logements locatifs sociaux - 7 logements rue Robert Schuman au Conquet	Projet de création de cinq logements en semi-collectif avec le financement suivant : • logements PLS (5 000 €).	Accord du bureau pour attribuer une aide de 25 000 € à Armorique Habitat pour la production de 5 logements locatifs sociaux au Conquet et autoriser le président à signer les documents nécessaires

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260916-CC2026_09_02-DE

N° ET SUJET	RÉSUME DE L'ACTE	DÉCISION DU BUREAU
BC2026-09-09 Aide communautaire – association Iroise Actions Solidaires - initiatives en matière de mobilité solidaire	Evolution de l'application web de gestion des demandes de missions de transport solidaire et développement de l'activité sur les secteurs de Milizac-Guipronvel et Plougonvelin.	Accord du bureau pour attribuer une aide de 1 000 € à Iroise Actions Solidaires pour ses actions en faveur de la mobilité solidaire et autoriser le président à signer les documents nécessaires
BC2026-09-10 Aide communautaire – Ploudalmézeau - voirie communautaire - rue de la chapelle Saint-Roch	L'opération consiste en la réalisation d'une couche de roulement neuve par l'application d'un revêtement en béton bitumineux en couche de roulement.	Accord du bureau pour attribuer une aide de 11 678,30 € à la commune de Ploudalmézeau pour la remise en état de la rue de la Chapelle Saint-Roc'h et autoriser le président à signer les documents nécessaires
BC2026-09-11 Aide communautaire – Locmaria-Plouzané - effacement de réseaux téléphoniques - rue Jean Collé - 2ème prolongation	L'aide communautaire de 5 450,61 € attribuée à la commune par délibération BC2021-04-25 a été prolongé jusqu'au 30 juin 2026 du fait de retards des travaux indépendants de la volonté de la commune. Une nouvelle prolongation est sollicitée , la réalisation de l'opération ayant à nouveau été retardée.	Accord du bureau pour approuver une deuxième prolongation du délai de validité de l'aide communautaire attribuée à la commune de Locmaria-Plouzané, d'un montant de 5 450,61 € pour les travaux d'effacement de réseaux téléphoniques de la rue de Jean Collé, jusqu'au 30 juin 2027 et autoriser le président à signer les documents nécessaires
BC2026-09-12 Aide communautaire – Ploumoguer - stationnement vélos	Projet d'installation d'arceaux vélo sur le domaine public aux abords de l'école publique, la mairie, les plages, la bibliothèque, la salle Océane, le city stade et le jardin Pen an Ilis. Montant total de l'opération : 10 696,00 € HT.	Accord du bureau pour attribuer une aide de 2 299,00 € à la commune de Ploumoguer pour la fourniture et la pose d'équipements de stationnement vélo et autoriser le président à signer les documents nécessaires
BC2026-09-13 Aide communautaire – Le Conquet - rénovation thermique de l'école Jean Monnet	Les travaux de rénovation thermique devraient permettre des gains thermiques de l'ordre de 87 % en Maternelle et 64 % en élémentaire. Montant prévisionnel des travaux : 1 254 000 €TTC	Accord du bureau pour attribuer une aide de 50 000,00 € à la commune du Conquet pour la rénovation thermique de l'école Jean Monnet et autoriser le président à signer les documents nécessaires

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260916-CC2026_09_02-DE

N° ET SUJET	RÉSUME DE L'ACTE	DÉCISION DU BUREAU
BC2026-09-14 Aide communautaire – Milizac-Guipronvel - rénovation thermique et installation de photovoltaïque - École Marcel Aymé	Les travaux de rénovation de l'école publique Marcel Aymé (2797 m²) et de la maison de l'enfance (938 m²) avec installation de panneaux photovoltaïques ont pour objectifs • la réduction des consommations énergétiques de 41 %, • une production photovoltaïque de 37 kWc, Montant prévisionnel des travaux = 1 082 034 €TTC	Accord du bureau pour attribuer à la commune de Milizac-Guipronvel une aide de 33 048,40 € pour la rénovation thermique des bâtiments, de 5 528,13 € pour le soutien à la production photovoltaïque et autoriser le président à signer les documents nécessaires
BC2026-09-15 Demande de subvention - travaux d'aménagement des stationnements à la Pointe Saint Mathieu - Stade PRO	Les aménagements projetés concernent le secteur situé entre le Gibet aux Moines et les premières habitations : consolidation d'un parking de proximité, aménagement d'un parking de grande capacité desservies par un cheminement doux sécurisé, aménagement d'une entrée du site et aménagement des entrées/sorties de la rue Antré Ker. Montant prévisionnel des travaux au stage PRO = 1 045 715,50 €	Accord du bureau pour la poursuite de l'étude d'aménagement des stationnements en cours, autoriser le président à solliciter un soutien de l'État au titre des dotations DETR-DSIL à hauteur de 30 % du coût hors taxe des dépenses ainsi qu'à solliciter un financement auprès de tout autre financeur potentiel et à signer les documents nécessaires
BC2026-09-16 Convention de mise à disposition de matériel Nautisme en Pays d'Iroise - association Iroise Triathlon	L'association Iroise Triathlon organise cross triathlon dimanche 4 octobre 2026 sur la commune de Plougonvelin. Ne disposant pas de matériel spécifique afin d'assurer la sécurité de la partie natation, elle sollicite chaque année NPI afin de bénéficier d'un soutien en matériel.	Accord du bureau sur le projet de convention de mise à disposition de matériel de Nautisme en Pays d'Iroise à l'association Club Iroise Triathlon et autoriser le président à signer les documents nécessaires
BC2026-09-17 Relais Petite Enfance - contrôle par la Caisse d'Allocation Familiales du Finistère - rapport	La Caisse d'Allocation Familiale du Finistère a procédé à un contrôle du Relais Petite Enfance du Pays d'Iroise le 29 avril 2026 portant sur l'année 2024. Ses conclusions ont une incidence directe sur le calcul du prix plafond retenu par la Caisse Nationale des Allocations Familiales. Ainsi, l'impact financier définitif est évalué à 12 003,30€ d'indus à reverser à la CAF.	Accord du bureau sur le principe d'un recours gracieux auprès de la CAF du Finistère et autoriser le président à signer les documents nécessaires

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260916-CC2026_09_02-DE

Synthèse des décisions du président prises par délégation depuis le dernier conseil

NATURE	NUMÉRO ET DATE	OBJET
Finances - Ligne de trésorerie	DP-2026-07-01 du 06/07/2026	Ouverture d'une ligne de trésorerie 2M€ - budget Principal
Économie - Participation financière	DP2026-07-02 du 07/07/2026	Aide Pass Commerce et Artisanat - GENERATION COIFFURE - Saint Renan - 2 927,14 €
Planification urbaine et habitat - Participation financière	DP2026-07-03 du 09/07/2026	Aide Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – dossier n°OPAH283 - 700,00 €
Planification urbaine et habitat - Participation financière	DP2026-07-04 du 09/07/2026	Aide Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – dossier n°OPAH306 - 700,00 €
Planification urbaine et habitat - Participation financière	DP2026-07-05 du 09/07/2026	Aide Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – dossier n°OPAH235 - 603,00 €
Planification urbaine et habitat - Participation financière	DP2026-07-06 du 09/07/2026	Aide Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – dossier n°OPAH308 - 700,00 €
Planification urbaine et habitat - Participation financière	DP2026-07-07 du 09/07/2026	Aide Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – dossier n°OPAH279 - 700,00 €
Planification urbaine et habitat - Participation financière	DP2026-07-08 du 09/07/2026	Aide Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – dossier n°OPAH288 - 621,00 €
Planification urbaine et habitat - Participation financière	DP2026-07-09 du 09/07/2026	Participation Tinergie – dossier n°TGIE085 – 1 050,00 €
Planification urbaine et habitat - Participation financière	DP2026-07-10 du 09/07/2026	Aide Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – dossier n°OPAH290 - 883,00 €
Économie - Participation financière	DP2026-07-11 du 22/07/2026	Aide Pass Commerce et Artisanat - Atelier Art Ted - Ploudalmézeau - 2 913,00 €
Économie - Participation financière	DP2026-07-12 du 28/07/2026	Aide Pass Commerce et Artisanat - L'Alchimie de Séverine - Ploudalmézeau - 6 217,05 €
Économie - DPU	DP2026-08-02 du 26/08/2026	Exercice du Droit de Préemption Urbain, terrain MESPAOL
Économie - Participation financière	DP2026-08-03 du 27/08/2026	Aide Pass Commerce et Artisanat - Sigma Studio - Saint Renan - 2 197,47 €

AVIS

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10,
Vu la délibération du conseil communautaire n°CC2026_04_18B du 29 avril 2026 modifiée par délibération n°CC2026_07_08 du 8 juillet 2026, relative aux délégations octroyées au président et au bureau communautaire,

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260916-CC2026_09_02-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- PRENDRE ACTE des décisions du dernier bureau communautaire ci-dessus présentées,
- PRENDRE ACTE des décisions du président ci-dessus présentées.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : **PREND ACTE**

Le secrétaire de séance

Le Président,
TALARMIN André

Cette délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Rennes. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.